



Directeur/trice de la Maison Des Jeunes des ASBAMAVIS

SIVOM des ASBAMAVIS
Place Jean-Louis Guez de Balzac
16430 BALZAC
05.45.68.29.34
asbamavis@balzac.fr

En janvier 2008, les communes d'Asnières sur Nouère, Balzac, Marsac et Vindelle ont fait le choix, de créer un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) pour mutualiser leurs compétences enfance-jeunesse, leurs locaux, leurs moyens et le personnel afin de proposer un service de qualité en matière de loisirs pour les enfants et les jeunes du territoire.

Le SIVOM des ASBAMAVIS est composé de deux pôles, un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), concernant les communes de Balzac et de Vindelle et un Pôle Loisirs Éducatifs (PLE) concernant les quatre communes.

Pôle RPI : gestion budgétaire des fournitures scolaires

Pôle PLE : gestion des accueils collectifs de mineurs.

- *L'Accueil de loisirs des Asbamavis accueille les enfants de 3 à 11 ans.*
- *La Maison Des Jeunes ou « MDJ » accueille les jeunes de 11 à 17 ans.*

Poste à pourvoir	Directeur/trice de la Maison Des Jeunes des ASBAMAVIS
Date de prise de poste	1 ^{er} Mai 2023
Temps de travail	35h/semaine - Annualisation
Durée de l'emploi	8 mois
Salaire	Cadre C de la fonction publique territoriale (secteur animation)

Missions

Élaborer et mettre en œuvre le projet pédagogique avec l'équipe, en cohérence avec le projet éducatif du SIVOM.

- ✓ Assurer la direction de la Maison Des Jeunes.
- ✓ Tenir informer la présidente et les élus du SIVOM.
- ✓ Rédiger le projet pédagogique de La Maison Des Jeunes et en faire l'évaluation collectivement.
- ✓ Coordonner et veiller à la bonne mise en œuvre des règles de vie et du règlement intérieur.

Coordonner et valider les projets et les activités proposés par l'équipe.

- ✓ Coordonner les projets d'activités, de séjours en cohérence avec les projets pédagogiques.
- ✓ Faire le bilan des animations et des différents projets menés.
- ✓ Mettre en place des projets et participer au réseau intercommunal avec les autres accueils de loisirs du territoire.
- ✓ Organiser et encadrer les soirées passerelles

Accompagner les jeunes.

- ✓ Identifier et analyser les besoins des jeunes.
- ✓ Valoriser et encourager les prises d'initiatives.
- ✓ Inciter les jeunes à être acteurs de leurs projets et les accompagner tout au long de leurs démarches.
- ✓ Mettre en œuvre une démarche préventive auprès des jeunes.

Assurer la communication.

- ✓ Communiquer sur les actions de la MDJ.
- ✓ Réaliser les programmes d'activités à destination des familles.
- ✓ Dialoguer avec les parents et les jeunes pour répondre au mieux à leurs attentes.
- ✓ Représenter la MDJ et/ou le SIVOM lors de diverses réunions.

Coordination du PEDT

- ✓ Coordonner le projet en lien avec l'ensemble des partenaires
- ✓ Mise en place d'une démarche participative
- ✓ Faire le suivi des actions
- ✓ Faire l'évaluation du projet avec les différents partenaires
- ✓ En collaboration avec la directrice du SIVOM.

Diriger l'équipe d'animation.

- ✓ Diriger, animer, encadrer, conseiller et soutenir, l'équipe pédagogique des animateurs saisonniers.
- ✓ Gérer le planning de travail des animateurs en collaboration avec le directeur de l'ALSH
- ✓ Participer au recrutement des animateurs saisonniers nécessaires au bon fonctionnement de la MDJ, avec la directrice du SIVOM.

Participer à la gestion administrative et financière de la Maison Des Jeunes.

- ✓ Déclaration DDCSPP
- ✓ Gérer les inscriptions et le suivi de présence des jeunes.
- ✓ Établir le budget prévisionnel de la MDJ et faire son suivi.
- ✓ Participer à la gestion des différents dispositifs contractuels (CAF...).
- ✓ Rédiger la fiche des numéros utiles (pour tous)

Travailler en collaboration avec l'ensemble des agents du SIVOM et des divers partenaires (Enseignants, élus, associations...)

- ✓ Développer les partenariats nécessaires.
- ✓ Travailler en équipe avec les autres secteurs du SIVOM.
- ✓ Participer activement aux réunions d'équipe.
- ✓ Développer le PEDT en collaboration avec la directrice du SIVOM

Assurer le suivi d'entretien du mini bus.

- ✓ Assurer les différents rendez-vous de contrôle technique et des éventuelles réparations.

Garantir la sécurité morale, physique et affective des Jeunes.

- ✓ Se tenir informée de l'évolution de la législation concernant les accueils de mineurs.

Assurer les délégations proposées par la directrice du SIVOM dans un cadre préalablement défini.

Profil

- ✓ Diplôme de direction d'un accueil collectif de mineur exigé, diplôme d'état souhaité
- ✓ Permis B
- ✓ Expérience dans l'animation
- ✓ Capacité et intérêt pour l'intercommunalité
- ✓ Esprit d'initiative, autonomie, disponibilité
- ✓ Avoir le sens des responsabilités
- ✓ Faire preuve d'initiatives
- ✓ Qualités en matière de relations humaines
- ✓ Sens de l'organisation, réactivité, persévérance, capacités d'écoute
- ✓ Respecter le devoir de réserve, la discrétion professionnelle et le secret professionnel.

Contact

Envoyer votre CV et votre lettre de motivation à Madame la Présidente
SIVOM des ASBAMAVIS
Place Jean-Louis Guez de Balzac
16430 Balzac
Ou par mail : asbamavis@balzac.fr